

# COMPTE RENDU

## GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MOBILITES

### VIRE – 06/07/2023

Dernière mise à jour du document : 12/07/2023

Présents : Lavinia Bedenes (Chargée de mission enseignement supérieur et vie étudiante), Ameylie Bourasseau (Technicienne développement durable), Thanina Maougal (PRAG et référente pour l'IUT), Olivier Maquaire (Vice-président délégué en charge du développement durable)

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'université de Caen Normandie élabore actuellement un plan de mobilité regroupant tous les campus. Initialement établi uniquement pour les déplacements des personnels, l'université de Caen Normandie a souhaité intégrer également les déplacements des étudiants. L'objectif principal du plan de mobilité est de réduire l'usage de la voiture individuelle, tout en prenant en compte les différentes contraintes personnelles ou liées à l'environnement de travail/d'étude.

Le projet est piloté par Campus 30, la mission développement durable de l'université. Le plan de mobilité doit être composé d'un état des lieux et d'un plan d'actions chiffré. Pour établir l'état des lieux, l'université s'est basée sur le diagnostic réalisé dans le cadre de la candidature au Label DD&RS, ainsi que sur les travaux réalisés par les étudiants. Ces informations ont été complétées par les résultats d'une enquête sur les habitudes de déplacements à destination des personnels et des étudiants, et diffusée entre le 27 mars et le 8 mai.

L'université a souhaité co-construire le plan d'actions avec les usagers des campus : les étudiants et les personnels. Ainsi, des groupes de travail ont été organisés dans chaque campus, caennais et distants, soit un total de 13 groupes de travail. Conscients de l'absence des étudiants durant cette période de l'année, il est prévu de diffuser une concertation en ligne, durant le mois d'octobre, afin de donner la parole aux personnes n'ayant pu se libérer durant les groupes de travail.

Ce plan de mobilité doit être transmis à l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) concernée. Les résultats obtenus et les actions à mettre en place seront transmis à l'Intercom Vire au Noireau, qui est l'AOM dont dépend le site de Vire.

## TEMPS D'ECHANGES

### ETAT DES LIEUX SUR LE SITE DE VIRE

L'IUT accueille environ 125 étudiants, et une dizaine de personnels. L'effectif des étudiants sera légèrement augmenté après l'arrivée des BUT3.

Il n'y a ni cité U, ni RU dans la ville de Vire. Les étudiants sont logés dans deux résidences : une proche de l'IUT, ce qui permet aux étudiants de venir à pied, et une plus loin, ce qui oblige les étudiants à prendre une voiture. Les étudiants ne sont pas tous présents au même moment. Certains étudiants font de l'alternance dès la deuxième année. Les cours se terminent aux alentours de mars.

Les personnels viennent majoritairement en voiture, pour plusieurs raisons :

- Deux personnels prennent leur voiture car ont des contraintes personnelles (emmener les enfants, ...);

- Un agent est logé directement sur le site de Vire mais se rend 3 jours par semaine sur le campus 2 avec une voiture de service (mardi, mercredi et vendredi) ;
- Un autre agent vient sur Vire deux fois par semaine, en voiture ;
- Les enseignants-chercheurs enseignent à Vire mais font leurs recherches à Caen, ce qui les oblige à prendre une voiture pour se déplacer entre les deux sites, parfois en covoiturant ;
- Un agent vient de Cherbourg et possède un van aménagé. Son calendrier est aménagé afin de lui permettre d'enchaîner les cours sur Vire, de dormir dans son van et d'utiliser des outils en ligne (e-campus, ...) lorsqu'il est à Cherbourg.

## LA VOITURE ELECTRIQUE

L'Intercom de la Vire au Noireau propose la location de voitures électriques EcoMobile. Les habitants de l'intercom ont la possibilité de louer cette voiture durant 2 semaines.

## LE COVOITURAGE

Le covoiturage est un mode de déplacement utilisé fréquemment par les étudiants. Cette pratique a beaucoup évolué en dix ans, suite à deux mesures fortes. La première est la suppression de plusieurs places de parking, ce qui oblige les étudiants à choisir une alternative à la voiture individuelle. La seconde mesure est d'imposer des horaires de début de cours et de fin de cours similaires à tous les étudiants : 8h30-17h15. Cette mesure permet de favoriser le covoiturage car les étudiants habitent plus ou moins au même endroit et il n'y a plus de contraintes horaires.

Chez les personnels, le covoiturage est moins adopté, de par les contraintes personnelles. Néanmoins, certains enseignants chercheurs ayant leur laboratoire à Caen covoiturent pour se rendre à Vire.

La ville de Vire a mis en place une plateforme de covoiturage : REZO Covoit', par Mobicoop. Aucune commission n'est prise par Mobicoop. L'université pourrait faire de la communication pour faire connaître cette plateforme et inciter de nouvelles personnes à faire du covoiturage.

## LES TRANSPORTS EN COMMUN

Amibus est le réseau de bus de la ville de Vire. Ce réseau ne comporte qu'une seule ligne avec deux itinéraires différents (en partant et en revenant du terminus Les Mancellières). L'IUT se trouve à l'arrêt Les Mancellières. Cette ligne de bus permet de relier l'IUT au centre-ville, notamment à la mairie, la poste et le centre hospitalier. L'itinéraire Les Mancellières / Parc Commercial permet de relier la gare SNCF à l'IUT.



Les transports en commun ne sont pas utilisés par les étudiants ni les personnels de l'IUT, car les horaires ne sont pas adaptés : les cours commencent à 8h30 et se terminent à 17h15, et le bus arrive à 7h59 à l'arrêt Les Mancellières, et repart soit à 16h42, soit à 18h10.

Les transports en commun ne correspondent pas aux besoins des étudiants et des personnels. Pour le moment, il n'y a pas d'actions envisagées pour inciter à prendre les transports en commun car il n'y a pas forcément de demande de la part des étudiants ou des personnels.

## VELO/TROTTINETTE

### Les installations pour vélos

Les étudiants et personnels utilisent très peu le vélo pour se rendre à l'IUT. Ce choix est dû au dénivelé important qui mène au site. Pourtant, un abri à vélo avec 9 places a été installé, cofinancé par la CVEC et la collectivité.

Les pistes cyclables ne sont pas dangereuses car il y a peu de circulation automobile.

L'usage d'un vélo à assistance électrique (VAE) semble essentiel, du fait des pentes importantes présentes autour du site. 2 espaces de stationnement pour vélos, dont un abri, sont installés à l'IUT soit un total de 14 emplacements, pour une communauté universitaire de 125 étudiants et 9 personnels. Le second abri présent sur le site n'est pas un abri pour vélo. L'installation de panneaux solaires sur l'abri à vélo pourrait permettre de recharger les batteries. Cette idée doit encore être étudiée afin de mesurer sa pertinence.

De manière générale, les étudiants n'ont pas de vélo car ils n'ont pas la place pour le stocker. La ville de Vire installe petit à petit des boxes sécurisés pour stocker les vélos en ville et notamment les VAE. A l'heure actuelle, 5 boxes sont en cours d'installation. Lavinia Bedenes partagera les emplacements de ces boxes. Si la demande est forte, la ville de Vire en installera d'autres.

L'IUT de Vire n'a pas reçu la borne de réparation pour vélo. Campus 30 doit se renseigner sur ce point. L'endroit où sera installé la borne doit être réfléchi.

Des casiers sont mis à disposition des étudiants et personnels afin qu'ils puissent ranger leurs équipements mais ces casiers ne sont pas utilisés régulièrement.



### La location de vélos

La ville de Vire met à disposition un service de location de vélos, à destination de ses habitants. Les personnes intéressées peuvent louer un vélo pour 4 semaines, au prix de 42€, ou pour 12 semaines, au prix de 90€. Ces prix semblent trop élevés pour les étudiants, et il n'existe pas encore de tarif dédié. L'Intercom Vire au Noireau doit étudier la faisabilité de proposer un tarif préférentiel pour les étudiants.

### La sensibilisation

Il existe plusieurs associations dédiées au vélo à Vire :

- A Bicyclette, qui organise des ateliers de réparation, de gravure, de sensibilisation ;
- Mobilis, qui met à disposition une flotte de vélos pour des prêts longues durées ;
- Les Dérailleurs, qui vient d'installer une antenne à Vire.

Des ateliers peuvent être organisés en coordination avec l'intercom de Vire au Noireau et les associations présentes sur le territoire. Le premier semestre est chargé en termes de cours. Il est difficile de banaliser une demi-journée. L'alternance ne permet pas non plus de moduler le calendrier comme souhaité, car les formations en alternance sont financées par les entreprises.